

- N°34 Bis -



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU
PUY-DE-DOME

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers
en exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **27**

Procurations : **5**

Nombre de conseillers
absents : **1**

**OBJET : Affectation des
résultats Budget
annexe SIC**

DELIBERATION RECTIFICATIVE SUITE A ERREUR MATERIELLE

SEANCE DU MARDI 14 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 14 mars 2023 à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le mercredi
8 mars s'est réuni salle Tournilhac à la Mairie, sous la présidence de Stéphane
RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,
Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Michel COMBRONDE,
Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia
BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL,
Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Claire JOYEUX, Annie
CHEVALDONNE et Philippe BARRAU Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Didier STURMA à Isabelle FUREGON,
Lisa ASAR à Sophie DELAIGUE,
Régine BEAL à Eric BOUCOURT,
Serap ALP à Yoann BENTEJAC,
Farida LAID à Francis ROUX,

Etaient absents ou excusés :

Bétul SIMSEK

Secrétaire de séance :

Annie CHEVALDONNE

AFFECTATION DES RESULTATS 2022 COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE SIC

- Vu l'article L 2224-1 du code général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'instruction M4 ;
- Vu la délibération approuvant le compte administratif 2022 ;
- **Considérant** les résultats ci-dessous du compte administratif 2022 :

En tenant compte du compte administratif 2022, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2022. Le résultat doit servir à combler en priorité le besoin de financement de la section d'investissement. L'affectation du résultat doit intégrer les restes à réaliser.

AFFECTATION DU RESULTAT 2022						
	RESULTAT CA 2021	VIREMENT A LASF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVESTISSEMENT	245 168,11 €		- 271 797,92 €	-	- €	26 629,81 €
FONCTIONNEMENT			148 956,47 €			148 956,47 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022						122 326,66 €
Affectation obligatoire :						
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)						26 629,81 €
Solde disponible affecté comme suit :						
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1064)						0,15 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)						122 326,51 €
Total affecté au c/ 1068 :						26 629,81 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022						
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement						
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2022 A PRENDRE (LIGNE 001)						- 26 629,81

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 29 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS (Annie CHEVALDONNE, Claire JOYEUX et Philippe BARRAU) :

- **Approuve** l'affectation du résultat du budget ANNEXE SIC telle qu'exposée ci-dessus.
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision

La secrétaire de séance,



Annie CHEVALDONNE

le Maire,



Stéphane RODIER

